

Présentation de l'encyclique *Humanæ vitæ* du Bienheureux Paul VI

Introduction

Entre la cacophonie bruyante et dissonante de ceux qui rejettent l'enseignement d'*Humanæ vitæ*, et le silence inquiétant de ceux qui devraient mais n'osent pas ou ne veulent pas le promouvoir, il y a quand même quelques voix qui se sont élevées, dans le monde et dans l'Église, pour s'unir au concert d'action de grâce qui résonne dans le ciel, en ce cinquantième anniversaire de l'encyclique du bienheureux Paul VI, publiée le 25 juillet 1968. Je pense bien sûr notamment à l'impressionnante conférence du Cardinal Sarah, prononcée à Kergonan début août. Dans ce sillage prestigieux, nous sommes réunis aujourd'hui, plus modestement, pour remercier ensemble le Seigneur de nous avoir donné cette lumière sur l'amour conjugal authentique, qui est le thème général de ce texte magistériel.

En guise de prélude et pour vous assurer que nous vivons ce concert en bonne compagnie, je voudrais laisser la parole à deux voix harmonieuses, une voix du ciel et une voix de la terre, une basse et un ténor de renommée mondiale : Saint Jean-Paul II et Benoît XVI. Tous deux ont soutenu sans réserve l'encyclique de leur prédécesseur.

Et d'abord Jean-Paul II, la basse profonde, si puissante, si rassurante : dans un discours aux Cardinaux pour les vœux de Noël à la Curie romaine, le 22 décembre 1994, il parle de l'Encyclique *Humanæ vitæ* comme d'un « texte qui, au fur et à mesure que passent les années, s'avère toujours davantage comme une intervention prophétique et providentielle. » Le meilleur commentaire de l'encyclique, le plus riche et le plus complet à coup sûr, se trouve exposé, on le sait, dans l'extraordinaire ensemble des 129 catéchèses du mercredi, que Jean-Paul II a consacrées au mariage, de 1979 à 1984, et que l'on connaît sous le nom raccourci de « théologie du corps » (En réalité, Jean-Paul II lui-même donne deux noms plus justes à cet ensemble : « L'amour humain dans le plan divin » ou, encore : « La rédemption du corps et le caractère sacramentel du mariage »¹.)

Et puis Benoît XVI, le doux ténor de la vérité, si clairvoyant, si pénétrant, qui renchérit dans un discours prononcé le samedi 10 mai 2008 pour le 40^{ème} anniversaire de l'encyclique : « La vérité exprimée dans *Humanæ vitæ* ne change pas ; au contraire, précisément à la lumière des nouvelles découvertes scientifiques, son enseignement se fait plus actuel et incite à réfléchir sur la valeur intrinsèque qu'il possède. La parole-clé pour entrer avec cohérence dans ses contenus demeure celle de l'amour. »

Une encyclique pour apprendre à aimer

Le mot clé pour lire l'encyclique, c'est donc le mot amour, ce mot qui définit Dieu², ce mot qui définit au mieux le destin de l'humanité, façonnée à l'image et à la ressemblance de Dieu. Nous avons été créés par amour (celui de Dieu toujours, quand bien même l'amour des parents viendrait à manquer), nous sommes venus au monde pour aimer, notre vie n'a de sens que si notre cœur peut déployer toutes ses capacités d'aimer.

Se lever le matin, partir à l'école, affronter la rentrée des classes après de bonnes vacances, faire des études, se marier, avoir des enfants, entrer en religion, devenir prêtre, si tout cela se fait sans amour, cela ne veut rien dire et cela devient même impossible et inutile. Saint Paul nous le dit : « Si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien » et même « je ne suis rien. » (I Co, 13, 2, 3)

1 Dernière catéchèse, le mercredi 28 novembre 1984.

2 Cf. 1 Jean, 4, 8.

Nous sommes ici pour apprendre à aimer davantage, en nous mettant à l'école de Marie et de Joseph, à l'école aussi d'*Humanæ vitæ*.

Notre cœur est un instrument d'amour, un instrument à quatre cordes : une corde filiale, une corde fraternelle, une corde conjugale, une corde parentale. Pour que notre vie ait sa pleine résonance au sein de la création, il faut que toutes ces cordes soient saines et vibrent en harmonie.

Humanæ vitæ concerne plus directement l'amour conjugal, mais l'amour conjugal c'est l'amour par excellence, c'est l'archétype de tout amour humain, parce que aimer c'est vouloir le bien de l'autre et que cela se réalise au plus haut point dans le don mutuel de toute une vie. C'est cet amour qui se dégage le plus de l'Écriture Sainte, celui auquel Dieu nous destine tous dans une relation intime et éternelle avec lui. L'enfant, l'adolescent, le jeune, la religieuse, le moine, le prêtre, tous ont quelque chose à apprendre de ce texte qui vise en premier lieu le couple humain, c'est-à-dire l'être humain non pas dans sa dimension individuelle, mais dans sa dimension conjugale. Le rôle de l'amour est d'unir. L'homme et la femme, par l'amour, sont devenus une seule chair³ comme l'être humain, par l'amour, ne fait plus qu'un avec son Dieu⁴.

Mais l'amour est une réalité complexe, trop riche pour être enfermée dans ce seul nom, qui du coup, revêt aussi une certaine ambiguïté. La réalité de l'amour touche notre corporéité, notre sensibilité, notre psychologie, notre vie spirituelle, notre vie surnaturelle. Tout serait plus simple pour nous, évidemment, sans cette autre réalité qui s'oppose fondamentalement à l'amour et qu'on appelle le péché, qui est un amour retourné, un amour renversé, un amour de soi aux dépens de l'autre, un amour propre ou égoïsme, à l'opposé du don qui caractérise l'amour vrai.

Un amour blessé

On a comparé l'encyclique du Bienheureux Paul VI à une ambulance. Je voudrais reprendre cette image qui est très parlante, et qui fait un peu choc. Dans l'ambulance se trouvent un homme et une femme. Tous les deux sont blessés : blessés par le péché originel, blessés dans leur relation, blessés par la vie, blessés par le monde qui les entoure. Le contexte immédiat d'*Humanæ vitæ*, nous le savons bien, c'est celui de mai 68 : une révolution des mœurs, deux siècles après la grande révolution des idées. Une émancipation toujours plus insolente de l'homme moderne par rapport à la loi divine. Une « libération » sexuelle, en particulier, qui renverse les valeurs de l'amour et place le plaisir au-dessus du don, pour un nouvel esclavage dont la femme est le plus souvent la victime, mais au détriment du couple, de la famille et de l'humanité tout entière. Il faut souligner ici le courage de Paul VI qui a su enrayer cette machine révolutionnaire en lui opposant fermement la beauté toujours nouvelle de l'amour conjugal⁵. Mais le contexte d'*Humanæ vitæ* est plus large, bien sûr : il s'agit de la lutte entre le bien et le mal, inaugurée dans la vie du premier couple au jardin d'Éden, et vécue depuis par tous les couples. L'enjeu d'*Humanæ vitæ* c'est le salut du monde, par et dans le salut du couple, par et dans le don de l'amour et de la vie.

Revenons à notre ambulance : l'encyclique concerne le couple mais aussi toute l'humanité. Quand une ambulance traverse la ville, tout le monde s'écarte et laisse la place. La conscience de chacun est alertée

3 Cf. Genèse, 2, 24

4 Cf. 1 Corinthiens, 6, 17

5 Paul VI mérite vraiment ce qualificatif de pape courageux, lui qui, en l'espace d'un an à peine, a donné à l'Église et au monde, dans le contexte que l'on sait, ces trois textes majeurs : l'encyclique *Sacerdotalis cœlibatus* du 24 juin 1967, sur le célibat sacerdotal ; la *Profession de foi* du 29 juin 1968 et l'encyclique *Humanæ vitæ* du 25 juillet 1968 sur la régulation naturelle des naissances.

et réveillée, parce que l'ambulance porte en elle quelque chose que tout le monde reconnaît précieux. Ce texte « prophétique et providentiel » nous responsabilise tous. L'ambulance est notamment conduite par un chauffeur et un brancardier : appelons-les, si vous le voulez bien, l'évêque et le prêtre... Oui, car ils sont tout spécialement concernés eux aussi par *Humanæ vitæ*. Le chauffeur-évêque est médecin, il est le guide, le pasteur, il doit mener son troupeau, constitué d'âmes et de familles, et le trajet vers l'hôpital représente le chemin de conversion qui nécessite de sa part un accompagnement patient et adapté. Le brancardier-prêtre est là justement, comme son collaborateur, c'est un homme de terrain, un infirmier si l'on veut. Toute image est limitée bien sûr : en réalité, le médecin et l'infirmier, l'évêque et le prêtre, sont également blessés, et ce n'est pas un hasard s'ils sont eux aussi dans l'ambulance. Cette ambulance, *Humanæ vitæ*, nous emmène donc tous à l'hôpital, c'est-à-dire vers la guérison et le salut, c'est-à-dire encore vers le Cœur de Jésus, seul vrai médecin des âmes, seul remède adéquat et permanent pour nos vies. Dans le Cœur de Jésus se trouve la source originelle et bienfaisante de l'amour humain, qui est l'Amour de Dieu. Seul un amour authentique, puisé à la véritable source de l'amour, peut guérir un cœur blessé, déchiré entre son aspiration à se dépasser et les échecs parfois douloureux du don de soi.

Une promesse

Je voudrais compléter cette image de l'ambulance, un peu dramatique mais réaliste, par l'évocation d'images évangéliques plus positives. Car *Humanæ vitæ* n'est pas, loin de là, qu'un avertissement, une sonnette d'alarme ou encore l'énoncé rigoureux et sans concession d'un strict devoir. *Humanæ vitæ* porte aussi dans ses pages une heureuse nouvelle, une promesse lumineuse, une immense espérance. Et je comparerais alors volontiers ce texte à un parfum évangélique destiné à se répandre dans le monde entier, ou encore à une eau vive et rafraîchissante, l'eau de la grâce qui jaillit du temple et inonde la terre, ou encore à un feu dévorant et purifiant, le feu de l'amour que Jésus est venu allumer dans son Église. Ces images veulent évoquer la dynamique de l'amour si présente dans l'encyclique, là où bien souvent on n'a voulu voir au contraire qu'un texte arriéré ou au moins figé, fixiste. Il est clair pourtant que ce texte n'a pas encore pu déployer toutes ses virtualités dans la vie des hommes et des femmes de notre temps.

Une nouveauté

Humanæ vitæ est le tout premier document pontifical qui parle explicitement de la régulation des naissances, et, de façon très pudique et plus implicite, du cycle féminin (le Pape emploie l'expression plus large de « rythme naturel » ou de « rythme biologique »). On ne peut donc pas, sans injustice, accuser Paul VI d'avoir seulement martelé l'enseignement traditionnel de l'Église en matière de morale conjugale (on réduit d'ailleurs outrageusement cet enseignement à la condamnation de la contraception et de l'avortement), puisque l'essentiel du message d'*Humanæ vitæ* n'avait encore jamais été formulé avant lui. Si ce message apparaît en pleine harmonie avec la doctrine commune de l'Église sur le mariage, il n'en ouvre pas moins des perspectives nouvelles et audacieuses, qui sont celles d'une responsabilité plus éclairée : responsabilité de l'individu par la connaissance du cycle féminin et la maîtrise de soi ; responsabilité du couple humain par une régulation prudente des naissances ; responsabilité de la société tout entière par l'éducation et la promotion de ces méthodes nouvelles respectant la nature humaine et le plan du Créateur, permettant ainsi une configuration plus plénière de l'amour humain à son principe et à son modèle trinitaire. Les premières encycliques consacrées au mariage (l'encyclique *Arcanum* du Pape Léon XIII, datée du 10 février 1880 et l'encyclique *Casti connubii* du Pape Pie XI, datée du 31 décembre 1930) n'abordent pas ces questions. Ce sont les assauts de la mentalité contraceptive et la mise au point parallèle des différentes méthodes de régulation naturelle des naissances, qui ont obligé le Magistère de l'Église à se prononcer sur ce thème délicat. Pie XII, dans un discours du 29 octobre 1951 adressé à l'Union Catholique Italienne des sages-femmes, discours extrêmement détaillé et précis, est le premier à avoir parlé très clairement de la licéité de la régulation naturelle des naissances. Mais nous devons au

Bienheureux Paul VI de l'avoir mentionnée le premier dans un document de portée universelle. Quant au cycle féminin, nous y reviendrons, il apparaît de façon cachée dans l'encyclique (HV 3, 11, 16 et 24), mais de telle sorte qu'il représente une véritable promesse d'avenir pour l'humanité tout entière, pas seulement pour la vie à naître, mais pour la vie spirituelle du couple, et pour la vie de la société elle-même.

Lire l'encyclique

2018 est l'année ou jamais pour lire ce texte (n'attendons pas le centenaire, nous serons moins frais...), et je voudrais vous y encourager en stimulant votre généreuse curiosité. D'abord c'est un texte court : à peine 10 pages de format A4. Rien à voir, de ce point de vue avec les encycliques fleuves de Saint Jean-Paul II comme *Veritatis splendor* ou *Fides et ratio*. Peu de textes aussi courts ont eu autant de retentissement dans l'opinion publique. Le style est clair, la lecture est facile, à part peut-être quelques lignes plus denses mais si importantes qui définissent avec netteté les limites entre le bien et le mal dans la morale conjugale. Passons par-dessus le Nous de majesté que Paul VI employait encore et que Jean-Paul II a laissé tomber au profit du je plus direct et plus personnel. Cela n'empêche aucunement d'apprécier la proximité paternelle du Pape Paul VI dans ses exhortations. L'expression est par ailleurs singulièrement moderne.

31 paragraphes numérotés et relativement brefs⁶, très synthétiques, se partagent les trois parties de l'encyclique, aisément repérables : la première partie va des numéros 1 à 6 ; la seconde partie recouvre les numéros 7 à 18 ; la troisième partie, s'étend des numéros 19 à 31.

Position du problème

La première partie pose le problème, à savoir : l'accomplissement du devoir « très grave » de transmettre la vie (ce sont les tout premiers mots de l'encyclique), et dresse la liste des objections et des questions nouvelles et sérieuses que la vie moderne suggère ou même prétend imposer aux couples. Les objections retenues par le Saint Père sont au nombre de quatre : d'abord une objection démographique (le surpeuplement de la terre) ; ensuite une objection économique (l'insuffisance des conditions matérielles dans laquelle se trouvent beaucoup de couples pour élever de nombreux enfants) ; une objection sociologique (la vision nouvelle de la société sur la femme et la sexualité) ; et enfin une objection éthique (la proposition de nouveaux moyens techniques pour une maîtrise plus rationnelle de la vie). Ces quatre objections débouchent alors sur quatre questions loyalement posées par le Pape, deux questions générales (l'artillerie lourde...) encadrant deux questions plus subtiles et plus poignantes :

« N'y aurait-il pas lieu de réviser les règles morales jusqu'ici en vigueur... ? »

« Ne pourrait-on admettre que l'intention d'une fécondité moins abondante, mais plus rationalisée, transforme l'intervention matériellement stérilisante en un licite et sage contrôle des naissances ? »

« Ne pourrait-on admettre... que la finalité de procréation concerne l'ensemble de la vie conjugale, plutôt que chacun de ses actes ? »

« Le moment n'est(-il) pas venu pour lui (l'homme moderne) de confier à sa raison et à sa volonté, plutôt qu'aux rythmes biologiques de son organisme, le soin de régler la natalité ? »

Ces objections et ces questions correspondent aux numéros 1 à 3 de l'encyclique. Paul VI prend acte, au nom de l'Église, de cette situation, et revendique pour elle le droit d'interpréter la loi morale naturelle en prenant soin de signaler l'existence d'une commission interdisciplinaire créée en mars 1963 par Jean XXIII son prédécesseur, pour aider le Pape dans son discernement. Le Saint Père reconnaît d'ailleurs que les travaux de cette commission n'ont pas abouti à une pleine unanimité ni à une réponse satisfaisante au

6 *Veritatis splendor* en compte 120, *Fides et ratio* 108, mais notablement plus longs.

regard de l'enseignement pérenne de l'Église, ce qui l'a déterminé à intervenir en dernière instance (ce sont les numéros 4 à 6).

Contempler l'amour

La deuxième partie (HV 7 à 18) nous emmène alors sur les flots de la doctrine de l'Église en matière de morale conjugale. Deux thèmes principaux sont abordés : le mariage et plus précisément l'amour conjugal (HV 7 à 13) et la régulation des naissances (HV 14 à 17), le numéro 18 servant de conclusion. On est là au cœur de l'enseignement de Paul VI et ces paragraphes vous concernent au plus haut point.

Et tout commence par une contemplation de l'amour conjugal qui « révèle sa vraie nature et sa vraie noblesse quand on le considère dans sa source suprême, Dieu qui est amour. » (HV 8) Dans cette lumière divine, la nature et la noblesse de l'amour conjugal se déclinent selon ce que Paul VI appelle les notes ou les caractéristiques de l'amour conjugal (HV 9) : « C'est avant tout un amour pleinement humain, c'est-à-dire à la fois sensible et spirituel. » Cette première note contient en elle toutes les autres. Si l'amour est pleinement humain, alors il sera total, fidèle et fécond, assumant de manière libre, intelligente, volontaire, le charnel aussi bien que le spirituel. Un tel amour n'existe ni dans le règne animal ni dans le monde des anges, il est spécifique à l'homme. On pourrait dire que ce qui caractérise cet amour conjugal vraiment humain, c'est la totalité. L'amour humain vrai prend tout et donne tout. Il prend et donne l'âme et le corps, il prend et donne la vie entière, il embrasse le temps et même l'éternité, il accueille l'autre et tout ce qu'il est. Ce numéro 9 est un hymne à l'amour, il en chante la totale beauté sans en masquer la hauteur et donc la difficulté.

Avec le numéro 10, on passe ensuite tout naturellement du couple conjugal au couple parental, de l'amour nuptial à l'amour familial. La fécondité (physique et/ou spirituelle) n'est pas une option, elle découle nécessairement de l'amour authentique, alors même que le couple ne serait pas fertile. Intervient alors le concept de paternité-maternité responsable. Paul VI résume ce concept en disant qu'« un exercice responsable de la paternité implique donc que les conjoints reconnaissent pleinement leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers la famille et envers la société, dans une juste hiérarchie des valeurs. »

Le Saint Père nous conduit alors au cœur de son encyclique qui, on l'a vu au début, est la question du « devoir de transmettre la vie ». Il a inséré ce devoir dans une vision globale de l'amour conjugal et parental, et dans cette lumière, il en vient à considérer l'acte conjugal et son lien avec la vie. Ces numéros 11 et 12 font la transition entre l'amour des époux (premier point ou principe doctrinal) et la transmission de la vie (second principe). Le lien indissoluble entre union et procréation, qui sont, selon l'expression du Pape, les deux significations d'un même acte, est affirmé ici avec force et netteté. Ce lien constitue « la structure intime de l'acte » par lequel les époux s'unissent. Paul VI explique au numéro 13 pourquoi on ne peut pas séparer union et procréation : « User de ce don divin en détruisant, fût-ce partiellement, sa signification et sa finalité, c'est contredire à la nature de l'homme comme à celle de la femme et de leur rapport le plus intime, c'est donc contredire aussi au plan de Dieu et à sa volonté. »

Les numéros suivants (HV 14 à 17) sont consacrés à l'énoncé des différents moyens de régulation des naissances. Paul VI mentionne d'abord les moyens illicites (HV 14) : avortement, stérilisation, contraception, et fait intervenir ici deux notions de morale importantes et complémentaires : celle du moindre mal qui peut seulement être toléré, subi, non accompli positivement et librement ; et celle du volontaire indirect (vouloir un bien qui implique l'accomplissement d'un mal non voulu directement). Ces notions théologiques rendent assez denses ces paragraphes qui sont gros de multiples applications concrètes et souvent très délicates. C'est ici que la morale et la pastorale doivent se rencontrer, que vérité

et miséricorde, dans le concret de la vie et de l'histoire de chaque couple, doivent être tenues ensemble.

Et puis, le Saint Père énonce les moyens licites de régulations des naissances : ce sont les numéros 15 et 16 ; le numéro 15 évoquant brièvement les moyens thérapeutiques qui pourraient entraver partiellement ou totalement la fertilité d'une personne ; le numéro 16 approuvant les méthodes tenant compte du rythme naturel, pour que les époux s'unissent de façon responsable durant les périodes infertiles. Dans ce numéro est clairement indiquée la différence essentielle qui existe entre le recours aux périodes infertiles et l'usage des moyens directement contraires à la fécondation. « Il existe entre les deux cas une différence essentielle : dans le premier cas, les conjoints usent légitimement d'une disposition naturelle ; dans l'autre cas, ils empêchent le déroulement des processus naturels. » (HV 16)

Cette seconde partie s'achève, avec le numéro 17, par un regard prophétique sur les graves conséquences, aujourd'hui massivement observables, des méthodes de régulation artificielle de la natalité (infidélité conjugale, abaissement général de la moralité, perversion de la jeunesse, avilissement de la femme, programmation politique universelle de la contraception, ingérence de l'état dans l'intimité des couples, etc.) Nous y reviendrons.

Un appel universel

La troisième partie est celle des directives pastorales (HV 19 à 31). L'encyclique ne se limite pas à donner la lumière, elle motive les hommes à la diffuser, et l'appel du Pape est universel. Paul VI commence par orienter la pastorale générale vers l'éducation aux valeurs si importantes de la maîtrise de soi et de la chasteté (HV 19 à 22). C'est là le climat nécessaire pour que la bonne graine de l'amour puisse germer. Ensuite, le Saint Père lance son appel aux gouvernants et aux pouvoirs publics (HV 23), aux hommes de science, spécialement les chercheurs (HV 24), aux époux, premiers éducateurs (HV 25 et 26), aux médecins et au personnel médical (HV 27), aux prêtres (HV 28 et 29) et enfin aux évêques (HV 30). Le texte s'achève par un appel final et universel en faveur de la vie et de l'amour, pour le bonheur des époux et de l'humanité tout entière (HV 31).

Collaboration avec les prêtres

Cette troisième partie vous donne le droit, chers époux, de « mettre la pagaille » comme disait le Pape François aux jeunes à Rio de Janeiro : elle vous autorise à secouer votre monde, à commencer peut-être par votre évêque et vos prêtres. Si l'encyclique de Paul VI est vraiment prophétique, alors on doit reconnaître que vous avez le Vent en poupe, c'est-à-dire l'Esprit-Saint lui-même. Un bon moyen, je crois, c'est de devenir les amis de vos prêtres, de votre évêque. Quand la porte du cœur est ouverte, on devient capable de plus grandes choses, on ose affronter les difficultés. Les prêtres ont besoin de vous, d'abord, pour ne pas dire, faire ou écrire trop de bêtises dans ce domaine si délicat dont, par état, par renoncement, ils n'ont pas l'expérience. Vous pouvez affiner leur discernement qui, sans vous, en manquant de lumière et donc de justesse, pourrait manquer aussi, soit de miséricorde, soit de force. Les deux numéros 28 et 29, adressés aux prêtres, sont admirables d'équilibre, de ce point de vue : Paul VI unit toujours vérité et charité, exigence et patience, fidélité à l'enseignement du Christ et de l'Église et bonté miséricordieuse, intransigeance envers le mal, mais miséricorde envers les personnes.

« Au milieu de leurs difficultés, que les époux retrouvent toujours, dans la parole et dans le cœur du prêtre, l'écho de la voix et de l'amour du Rédempteur. Parlez avec confiance, chers fils, bien convaincus que l'esprit de Dieu, en même temps qu'il assiste le Magistère dans l'exposition de la doctrine, éclaire intérieurement les cœurs des fidèles en les invitant à donner leur assentiment. Enseignez aux époux la voie nécessaire de la prière, préparez-les à recourir souvent et avec foi aux sacrements de l'eucharistie et de la

pénitence, sans jamais se laisser décourager par leur faiblesse.⁷ »

C'est ainsi que les prêtres, dans ce climat de confiance mutuelle, pourront vous apporter le trésor de leur expérience spirituelle et pastorale, avec en prime le soutien efficace de leur autorité.

Apostolat de foyer à foyer

Au cœur de cette troisième partie, le numéro 25 vous lance un appel spécifique qui est d'abord un appel à la sainteté conjugale, à travers l'exposé d'un magnifique programme spirituel vous permettant de poser des bases saines et saintes d'un amour mutuel heureux et fécond. Quant au numéro 26, je dirais qu'il canonise votre apostolat :

« Parmi les fruits qui proviennent d'un généreux effort de fidélité à la loi divine, l'un des plus précieux est que les conjoints eux-mêmes éprouvent souvent le désir de communiquer à d'autres leur expérience. Ainsi vient s'insérer dans le vaste cadre de la vocation des laïcs une nouvelle et très remarquable forme de l'apostolat du semblable par le semblable : ce sont les foyers eux-mêmes qui se font apôtres et guides d'autres foyers. C'est là sans conteste, parmi tant de formes d'apostolat, une de celles qui apparaissent aujourd'hui les plus opportunes » (HV 26)

Une des grandes qualités cachées d'*Humanæ vitæ*, c'est sans doute qu'elle n'enferme jamais le couple dans la relation conjugale. Elle l'ouvre, et du côté de Dieu, et du côté des hommes, par la fécondité comme par l'apostolat. Ce numéro 26 vous engage vis à vis des autres foyers, vos semblables, et c'est aussi un moyen efficace pour consolider votre propre amour conjugal. Puisse notre rencontre, aujourd'hui, vous aider à prendre des résolutions concrètes dans ce domaine. Puissez-vous repartir avec la ferme intention d'aller toucher des personnes concrètes (prêtres, évêques, couples) pour leur communiquer votre expérience et mettre en œuvre une forme d'apostolat qui paraît aux yeux de l'Église, une des plus opportunes à l'heure actuelle. C'est bien à ce niveau des cellules-souches de la société que sont les foyers, petites églises domestiques, que les décisions et les résolutions doivent se prendre, et donc aujourd'hui, pas demain, mais ici et maintenant, dans votre cœur, là en présence de Marie et de Joseph. S'il n'en est pas ainsi, rien ne se fera.

Réalisme et dynamisme d'*Humanæ vitæ*

Nous venons de parcourir ensemble *Humanæ vitæ*. Je voudrais encore vous livrer quelques réflexions et souligner notamment le réalisme et le dynamisme de cette encyclique, puis la richesse de sa valeur prophétique.

Son réalisme d'abord. Paul VI se montre très loyal envers les époux. Il ne leur cache pas l'exigence, la réelle difficulté de ce que l'Église leur demande. À plusieurs reprises, et d'emblée, au numéro 1, il évoque les difficultés et les peines, les sérieux problèmes que procure l'accomplissement du très grave devoir de donner la vie. Au numéro 9, il parle de la difficulté de la fidélité conjugale. Au numéro 18, il prévoit que son enseignement ne sera pas facilement accueilli. Au numéro 19, il reconnaît les « difficiles conditions qui éprouvent aujourd'hui les familles et les peuples. » Au numéro 20 surtout, il admet que « la doctrine de l'Église sur la régulation des naissances, qui promulgue la loi divine, pourra apparaître à beaucoup difficile, pour ne pas dire impossible à mettre en pratique... On peut même dire, ajoute-t-il, qu'elle ne serait pas observable sans l'aide de Dieu qui soutient et fortifie la bonne volonté des hommes. » Au numéro 21, c'est d'ascèse et de discipline ou encore d'un effort continu qu'il est question et qui coïncide avec « la maîtrise de l'instinct par la raison et la libre volonté ». Au numéro 25, Paul VI s'adresse

paternellement aux époux en leur disant : « Nous n'entendons aucunement dissimuler les difficultés, parfois graves, qui sont inhérentes à la vie des époux chrétiens : pour eux, comme pour chacun, étroite est la porte et resserrée est la voie qui conduit à la vie ».

Vous voilà prévenus, ou plutôt pleinement rejoints par la sollicitude du Pasteur de l'Église qui ne se contente pas de vous montrer l'obstacle qui se dresse devant vous, mais qui vous indique aussi, et en surabondance, les moyens les mieux adaptés pour le franchir. Et c'est le dynamisme d'*Humanæ vitæ* qui éclate ici. Sur ce point, les passages à citer seraient trop nombreux, ils sont semés avec amour par le Saint Père tout au long de son texte. Mais ce sont aussi les plus importants, ceux que vous avez intérêt à lire et à relire, parce qu'ils constituent vraiment une charte de la haute sainteté conjugale. Le numéro 25, déjà mentionné, est sans conteste le plus complet de ce point de vue, et il mérite d'être cité ici longuement :

« L'Église, en même temps qu'elle enseigne les exigences imprescriptibles de la loi divine, annonce le salut, et ouvre par les sacrements les voies de la grâce, laquelle fait de l'homme une nouvelle créature, capable de répondre dans l'amour et dans la vraie liberté au dessein de son Créateur et Sauveur, et de trouver doux le joug du Christ. Que les époux chrétiens, dociles à sa voix, se souviennent donc que leur vocation chrétienne, commencée au baptême, s'est ensuite spécifiée et confirmée par le sacrement du mariage. Par lui, les époux sont affermis et comme consacrés pour accomplir fidèlement leurs devoirs, pour réaliser leur vocation jusqu'à la perfection et pour rendre chrétiennement le témoignage qui leur est propre en face du monde. C'est à eux que le Seigneur confie la tâche de rendre visibles aux hommes la sainteté et la douceur de la loi qui unit l'amour mutuel des époux à leur coopération à l'amour de Dieu auteur de la vie humaine... L'espérance de cette vie doit illuminer leur chemin, tandis qu'ils s'efforcent courageusement de vivre avec sagesse, justice et piété dans le temps présent, sachant que la figure de ce monde passe. Que les époux affrontent donc les efforts nécessaires, soutenus par la foi et par l'espérance qui ne trompe pas, car l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné ; qu'ils implorent par une persévérante prière l'aide divine ; qu'ils puisent surtout dans l'Eucharistie à la source de la grâce et de la charité. Et si le péché avait encore prise sur eux, qu'ils ne se découragent pas, mais qu'ils recourent avec une humble persévérance à la miséricorde de Dieu, qui est accordée dans le sacrement de pénitence. Ils pourront de cette façon réaliser la plénitude de la vie conjugale décrite par l'Apôtre : Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église [...]. »

Ce texte s'achève de façon étonnante, je trouve, en confiant à l'homme une mission spécifique. La référence est fameuse : il s'agit de la lettre de Saint Paul aux Éphésiens (chapitre 5) qui fournit en général aux prédicateurs une occasion de rappeler à la femme, plus ou moins finement, son devoir de soumission à l'égard de l'homme... Le Saint Père, lui, n'a pas retenu cette injonction. Il dit simplement, à la fin de ce numéro : « que l'épouse respecte son mari ». Par contre, il confie à l'homme, et de façon très belle, la mission de veiller à la réalisation de cette « plénitude de la vie conjugale » dont l'épouse est le cœur, le centre, comme l'est l'Église dans l'œuvre du salut opéré par le Christ. Ce fut toute la mission de Saint Joseph. C'est également la grande mission des pères de famille.

Un texte prophétique : le rapport entre l'Amour conjugal et l'Auteur de la nature

L'encyclique de Paul VI est prophétique, c'est Jean-Paul II qui l'affirme. Elle l'est à différents points de vue que l'on peut essayer de mettre en lumière. Et d'abord il convient de manifester le lien et l'harmonie profonde qu'*Humanæ vitæ* établit entre la réalité d'un amour conjugal authentique et l'ordre de la nature en remontant jusqu'à son Auteur. Il y a une vue profonde, parce que théologique, dans l'invitation de Paul VI à respecter le rythme biologique.

HV 7 : Paul VI inscrit toute sa réflexion dans « une vision intégrale de l'homme et de sa vocation, non seulement naturelle et terrestre, mais aussi surnaturelle et éternelle. »

HV 8 : « L'amour conjugal révèle sa vraie nature et sa vraie noblesse quand on le considère dans sa source suprême, Dieu qui est amour ».

HV 10 : « L'intelligence découvre, dans le pouvoir de donner la vie, des lois biologiques qui font partie de la personne humaine ».

Les époux « doivent conformer leur conduite à l'intention créatrice de Dieu, exprimée dans la nature même du mariage ».

HV 12 : « Par sa structure intime, l'acte conjugal, en même temps qu'il unit profondément les époux, les rend aptes à la génération de nouvelles vies, selon des lois inscrites dans l'être même de l'homme et de la femme. »

HV 13 : « Qui réfléchit bien devra reconnaître aussi qu'un acte d'amour mutuel qui porterait atteinte à la disponibilité à transmettre la vie, que le Créateur a attachée à cet acte selon des lois particulières, est en contradiction avec le dessein constitutif du mariage et avec la volonté de l'auteur de la vie. User de ce don divin en détruisant, fût-ce partiellement, sa signification et sa finalité, c'est contredire à la nature de l'homme comme à celle de la femme et de leur rapport le plus intime, c'est donc contredire aussi au plan de Dieu et à sa volonté. »

HV 16 : « L'Église est la première à louer et à recommander l'intervention de l'intelligence dans une œuvre qui associe de si près la créature raisonnable à son Créateur, mais elle affirme que cela doit se faire dans le respect de l'ordre établi par Dieu. »

HV 24 : « Il ne peut y avoir de véritable contradiction entre les lois divines qui règlent la transmission de la vie et celles qui favorisent un authentique amour conjugal ».

HV 31 : « L'homme ne peut trouver le vrai bonheur, auquel il aspire de tout son être, que dans le respect des lois inscrites par Dieu dans sa nature et qu'il doit observer avec intelligence et amour. »

À travers tous ces textes, on saisit qu'il y a bien une insistance, que cette insistance est voulue, et qu'elle se révèle vraiment prophétique. *Humanæ vitæ*, sur ce point particulier, annonce et éclaire de toute évidence *Laudato si*. Pour manifester le bien comme pour dénoncer le mal. L'encyclique de Paul VI montre les dommages qui peuvent résulter d'une rupture, à ce niveau de l'amour conjugal, entre la création et son Auteur, comme aussi les immenses bienfaits qui procèdent de leur harmonie, quand l'humanité demeure attachée à son principe. On retrouve le thème de l'ambulance. *Humanæ vitæ* apporte un remède à nos contemporains, confrontés de plus en plus à la ruine de la maison commune. Ils sont, de ce fait, de plus en plus disposés, par la force des choses, à entendre le message de Paul VI. Ce message n'est pas seulement écologique. Il ne s'agit pas de revenir à la nature (comme pourrait le laisser entendre l'expression Méthodes naturelles), mais bien au principe de la nature, à son Auteur. *Humanæ vitæ* offre un remède surnaturel, en proposant vraiment le salut aux femmes et aux hommes de notre temps. Non un paradis terrestre, mais le ciel, et autant que possible le ciel anticipé sur la terre, dans une relation intime renouvelée avec Dieu.

Un texte prophétique : un regard lucide sur l'avenir

Humanæ vitæ est également prophétique au sens où Paul VI a prévu avec lucidité les ravages sociétaux que nous voyons maintenant étalés au grand jour. Le numéro 17 de l'encyclique prédit explicitement la banalisation de l'infidélité conjugale, l'abaissement général de la moralité, le fléau mondial de la pornographie, le mépris de la femme qui en est la cause et qui en découle, sans oublier le drame de l'avortement à grande échelle, et les pratiques massives de stérilisation ou de contraception programmée.

Un texte prophétique : un chemin de sainteté

Le grand drame de notre époque, c'est certainement la perte du sens de Dieu avec, comme corollaire, la perte du sens du bien et du mal. Nos contemporains font le mal sans le voir (sans pouvoir le voir ou sans vouloir le voir). Le rôle du chrétien est de dire la vérité. C'est sa mission prophétique. Mais il y a deux façons de dire la vérité. La première façon consiste à montrer le mal : « voilà ce que tu as fait ». Attitude parfois nécessaire, mais dangereuse et surtout insuffisante. L'autre façon consiste à montrer le bien : « voilà ce que tu peux faire ». Saint Jean-Baptiste, le saint Patron de Paul VI, le plus grand des prophètes, situé à la charnière des deux testaments, témoigne de ces deux attitudes : il dénonce vigoureusement le mal, mais surtout il montre l'Agneau qui enlève le péché du monde. Il montre l'Époux, il montre le Chemin, la Vérité, la Vie, la source de la sainteté.

Le Cardinal Sarah a montré en quoi Paul VI s'est surtout montré prophète : non pas d'abord ni seulement en dénonçant le mal, mais « en portant la lumière de Dieu sur la vie conjugale, il a mis en valeur une voie de sainteté. »

En quoi cette voie de sainteté est-elle nouvelle, vraiment prophétique ? Est-ce que nos grands-parents, ces hommes et ces femmes préhistoriques qui vivaient à l'ère antépilulienne et prénumérique, il y a si longtemps, si longtemps, voilà plus de cinquante ans... ne vivaient pas mieux que nous, de ce point de vue très concret de la vie conjugale, ? La réponse est délicate. D'abord parce que nos grands-parents ne parlaient pas de leur intimité conjugale. Ensuite, parce qu'on n'enferme pas sans détriment l'amour et la vie dans les colonnes d'un tableau, selon le pour et le contre. Trop de conditions extérieures ou intérieures, sociologiques ou personnelles, interviennent pour modifier l'équilibre si précaire de la vie d'un couple, à quelque époque que ce soit. On pourrait dire, globalement, que les mentalités d'autrefois avaient une ouverture plus généreuse à la vie, et que peut-être, cela réduisait en partie le problème de la régulation des naissances et de la continence périodique. Mais cela ne veut pas dire que la femme était toujours respectée, (sinon Simone de Beauvoir et tant d'autres n'auraient pas réagi comme elles l'ont fait). Inversement, les soins médicaux, gynécologiques ou autres, encore rudimentaires, ne garantissaient pas autant qu'aujourd'hui la maternité contre un danger réel et grave pour la santé de la femme et de l'enfant. Les moyens contraceptifs étaient beaucoup moins développés, mais on ne saurait en conclure que la contraception n'existait pas. Elle était plus cachée, certainement. En fait, quelles que soient les conditions plus ou moins favorables de son époque et de son histoire, chaque couple a, depuis toujours, ses difficultés qui lui sont propres. Ce qu'on peut dire, en réalité, c'est qu'hier comme aujourd'hui, dans des conditions parfois radicalement différentes, les couples vivaient plus ou moins bien, finalement, du seul fait de la pratique plus ou moins fidèle des valeurs évangéliques supra-temporelles promues par *Humanæ vitæ*.

Paul VI, à aucun moment, ne tombe dans le piège du prophète de malheur qui se borne à dire : « Ce n'est plus ce que c'était, c'était mieux avant. » Il s'élève au contraire au-dessus des contingences de toutes les époques pour nous indiquer les valeurs qui ont permis à nos anciens et qui nous permettent toujours,

selon les moyens concrets qui sont les nôtres, de vivre au mieux l'amour conjugal et la fécondité. Ces valeurs sont notamment contenues dans les numéros 21 et 22 d'*Humanæ vitæ* qui parlent de la maîtrise de soi et de la chasteté. Ce sont les vertus d'un avenir meilleur, comme elles étaient jadis les vertus d'un passé meilleur.

« Une pratique honnête de régulation de la natalité exige avant tout des époux qu'ils acquièrent et possèdent de solides convictions sur les vraies valeurs de la vie et de la famille et qu'ils tendent à acquérir une parfaite possession d'eux-mêmes. La maîtrise de l'instinct par la raison et la libre volonté impose sans nul doute une ascèse pour que les manifestations affectives de la vie conjugale soient dûment réglées, en particulier pour l'observance de la continence périodique. Mais cette discipline, propre à la pureté des époux, bien loin de nuire à l'amour conjugal, lui confère au contraire une plus haute valeur humaine. Elle exige un effort continu, mais grâce à son influence bienfaisante, les conjoints développent intégralement leur personnalité, en s'enrichissant de valeurs spirituelles : elle apporte à la vie familiale des fruits de sérénité et de paix, et elle facilite la solution d'autres problèmes ; elle favorise l'attention à l'autre conjoint, aide les époux à bannir l'égoïsme, ennemi du véritable amour, et approfondit leur sens de responsabilité. Les parents acquièrent par là la capacité d'une influence plus profonde et plus efficace pour l'éducation des enfants ; l'enfance et la jeunesse grandissent dans la juste estime des valeurs humaines et dans le développement serein et harmonieux de leurs facultés spirituelles et sensibles. » (HV 21)

Un texte prophétique : Recevoir le féminin

Mais je voudrais finir en essayant de montrer en quoi, à mon sens, l'encyclique de Paul VI se montre le plus profondément prophétique. Au début, j'ai mentionné la sobriété avec laquelle le Pape a évoqué le cycle féminin. On a dit qu'il est le premier, toutefois, à en parler dans un document d'une telle importance. Or la grande nouveauté d'*Humanæ vitæ* est là, je crois, et elle apparaît comme une grande promesse. Car en définitive, le cycle féminin est le principal concerné dans la question de la régulation des naissances, et donc aussi dans celle de tout amour conjugal authentique. On reconnaît les deux grands thèmes de l'encyclique. Pourquoi ce texte de Paul VI est-il prophétique de ce point de vue ? Je voudrais prendre ici le mot prophétique dans un sens plus profond. Avoir l'esprit de prophétie, ce n'est pas seulement se montrer capable de prédire l'avenir, c'est aussi et surtout pouvoir discerner les signes des temps, être à même de savoir, au jour le jour, où est la volonté de Dieu, où nous en sommes dans nos rapports personnels ou communautaires avec le Seigneur. En ce sens, la femme, dans son cycle, est véritablement prophète. En s'observant elle-même intimement, jour après jour, en accédant à la vérité sur sa fécondité, elle discerne les signes des temps, les temps de la vie humaine que Dieu a inscrit dans son cycle. Elle est prophète par son cycle, et sa première mission est d'inviter l'homme à entrer dans son discernement, à en devenir acteur par le respect de ce chemin de vie. La vocation féminine trouve là une expression nouvelle et désormais reconnue : prophète de la vie humaine dans son lien avec le Créateur, signe de la présence divine dans l'humanité.

Humanæ vitæ approfondit alors le message du Concile Vatican II aux femmes, daté du 8 décembre 1965 : « L'heure vient, l'heure est venue où la vocation de la femme s'accomplit en plénitude, l'heure où la femme acquiert dans la cité une influence, un rayonnement, un pouvoir jamais atteints jusqu'ici. C'est pourquoi, en ce moment où l'humanité connaît une si profonde mutation, les femmes imprégnées de l'esprit de l'Évangile peuvent tant pour aider l'humanité à ne pas déchoir. »

Parmi tous les rythmes naturels inscrits dans la nature (le mouvement des astres déterminant l'alternance des jours et des nuits, des mois et des années ; le rythme respiratoire ou le rythme cardiaque pour l'individu) celui de la femme, exprimé dans son cycle, est certainement le plus vulnérable et le plus gratuit,

le plus vulnérable parce que le plus gratuit. Le plus vulnérable, non seulement parce qu'il peut être déstabilisé par les multiples circonstances de la vie ; le rythme respiratoire, le rythme cardiaque sont vulnérables également de ce point de vue, mais on a tout intérêt à les respecter et on le fait avec grande attention : c'est vital. Mais le cycle féminin est le plus vulnérable, plus profondément, parce qu'il est le plus gratuit : il n'est pas nécessaire à la vie, mais au don de la vie. Voilà pourquoi le renier par la contraception, c'est ipso facto, dénaturer la relation avec Celui qui donne la vie, avec l'Auteur de la vie, c'est se couper du lien qui nous relie au Créateur, c'est donc perdre le sens de Dieu, et corrélativement le sens du bien et du mal. Le monde moderne s'est enfoncé dans la nuit. Il est temps d'en sortir.

Le temps, avec son rythme, dans la pensée de Dieu, est toujours une miséricorde. Tout cycle contient en lui-même à la fois l'idée d'une certaine perfection et en même temps l'idée de recommencement, donc de possibilité d'une perfection plus grande. Les années, les saisons, les jours, sont là pour nous inviter à un perpétuel recommencement, ils sont l'occasion d'une croissance continue. Le cycle féminin bien compris possède cette même vertu.

L'originalité, la nouveauté d'*Humanæ vitæ*, pourrait finalement se résumer en trois petits mots : recevoir le féminin. Un jour d'une année, au début du printemps, c'était un 25 mars, un cycle féminin a abouti à une conception singulière, la conception de l'Homme-Dieu dans le sein de Marie. Ce cycle féminin est à l'origine du plus grand discernement des temps (celui qui nous fait compter mondialement les années en avant et après Jésus-Christ, celui qui nous fait vivre pour ou contre Dieu). Nous devons à Saint Joseph d'avoir reçu ce cycle féminin. Sans lui, il aurait sans doute péri enseveli sous les pierres d'une terrible lapidation... Par Joseph, et aussi par Paul VI, il est confié spécialement aux hommes de notre temps, pour un chemin nouveau de vie et de sainteté.